



# Le jugement dernier : une œuvre forte

Une fois bâti le chœur qui instaure dans la cathédrale comme un « saint des saints », Louis d'Amboise entreprend de revêtir les murs intérieurs de Sainte-Cécile d'un nouveau décor peint. Cet ambitieux projet trouve sa première réalisation sur le mur qui ferme la nef à l'occident, où il fait peindre un Jugement dernier de 300 mètres carrés. Cette grande page a perdu sa partie centrale, détruite à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. On y voyait sans doute le Christ-Juge et l'archange saint Michel, peseur d'âmes. Elle conserve néanmoins une grande force. Elle s'inscrit dans la suite d'œuvres italiennes et flamandes, mais elle est la plus importante de France par son ampleur et elle est la première du royaume à mettre l'enfer

en scène selon le septénaire des péchés capitaux.

Au registre médian, des anges sonnent de la trompette annonçant la Résurrection et le Jugement. Les morts surgissent de leur tombeau. La cour céleste occupe le registre supérieur ; au sommet, un groupe d'anges aux ailes éployées ; à la droite du Christ, les apôtres dominent le cortège des élus ; au-dessous d'eux, la société céleste conserve l'ordre des préséances terrestres. La composition marque avec force la rupture entre le Christ et les réprouvés, séparés par un ciel verdâtre et lugubre. L'épouvante qui saisit les damnés à la conscience de leur malédiction irrémédiable provoque leur gesticulation frénétique, alors que les élus

LE JUGEMENT DERNIER  
© MICHEL ESCOUBIAC



# Le jugement dernier : une œuvre forte

s'avancent paisiblement. Les uns et les autres portent au cou le livre de leurs actions bonnes et mauvaises ; ce trait signale que chacun sera jugé selon le bilan de ses œuvres terrestres et que la Grâce ne suffit pas, seule, à assurer le Salut.

L'enfer, placé dans des lieux souterrains, éloignés de Dieu, apparaît comme le monde de la désespérance. Le désordre, le chaos, en constituent la structure fondamentale ; le grouillement, la promiscuité, le tohu-bohu, les odeurs fétides et nauséabondes, le vacarme y règnent. Les monstres y prolifèrent, démons hideux, pourvus de pattes griffues et de chairs molles qui suscitent la répulsion et l'effroi. Certains ont la tête du bouc, animal puant et diabolique, qui symbolise la luxure.

Immense jardin des supplices, l'enfer est d'abord une fournaise : des zébrures de couleur montrent l'omniprésence du feu, qui brûle les damnés sans les consumer ; d'autres châtiments transposent ceux d'ici-bas : la roue, l'immersion dans l'eau, le pal, l'ingestion forcée, la cuisson dans des marmites géantes. Dans ce monde de terreur, la souffrance physique (des bouches pathétiques profèrent des cris d'horreur) s'accompagne de la souffrance morale, car le séjour en enfer comporte la peine du dam, la séparation éternelle d'avec Dieu.

Cependant, il existe dans ce désordre un ordre qui émane de la volonté divine régissant tout l'Univers. L'enfer s'organise en sept compartiments, autant que de péchés capitaux. Le premier à gauche, dans le sens normal de la lecture, correspond à l'orgueil, la présomption, qui a conduit Ève et Adam à manger le fruit de l'arbre de la Science et les a fait tomber dans la luxure, dont le châtimement figure à l'extrême droite. Entre les deux, on voit successivement les peines dévolues aux envieux, aux coléreux, aux avares et aux gloutons ; les paresseux et leur punition ont disparu au XVII<sup>e</sup> siècle.



## Le chef-d'œuvre d'artistes français ou flamands

Les créateurs de cet ensemble ont utilisé la technique de la détrempe, qui consiste à fixer les couleurs avec une colle à l'œuf ou à la résine ; ils ont intégré à cette matière des éléments gras : les touches y gagnent en épaisseur et fluidité. Ils ont mis en œuvre une palette étendue et savaient rendre parfaitement les drapés ; ils avaient le goût des étoffes de luxe. Ils ont figuré de trois quarts la plupart des élus ; cela leur a permis d'échelonner les personnages sur plusieurs lignes et d'en montrer un grand nombre. Ils ont donné aux réprouvés et aux damnés des mimiques et des attitudes clairement expressives de l'épouvante et de l'horreur. Ils connaissaient bien l'anatomie. Ils ont su conférer aux nus du volume par le modelé et ils pratiquaient l'art difficile du

LE JUGEMENT DERNIER,  
LES DAMNÉS  
© MICHEL ESCOURBIAC

raccourci. Ils ont excellé dans la composition anarchique et pullulante, manifestant une verve extraordinaire, et même une jubilation dans les scènes infernales, où la couleur s'avère la plus dense et la plus brillante et où les formes sont rendues dans leur pleine consistance. Ils ont eu le génie de pourvoir le monde des cauchemars de la qualité picturale généralement dévolue à la beauté et à la réalité dans la peinture flamande du XV<sup>e</sup> siècle, d'où une force d'expression particulière.

On ignore malheureusement quels furent les peintres talentueux appelés à Sainte-Cécile pour peindre le Jugement dernier. Leur manière se situe d'évidence dans la ligne de Van Eyck et de Van der Weyden, mais au-delà d'une parenté stylistique générale, le mystère de leur origine et de leur identité reste entier.

### Une pastorale articulée sur le thème de la souffrance et de la mort

Aux portails des cathédrales du XIII<sup>e</sup> siècle, la figuration du Jugement dernier demeure réduite et l'enfer est tout juste suggéré. La dilatation prodigieuse de leur représentation à Sainte-Cécile est une nouveauté dans la France des années 1490. L'ampleur de cette mise en scène exprime une angoisse existentielle et spirituelle, que traduit aussi la prolifération des monstres. Elle tient au changement du rapport des hommes à la mort. Longtemps, celle-ci n'a suscité aucun effroi ; on la considérait comme un fait naturel, intégré au cosmos, car l'individu ne s'éprouvait pas comme personne ; la socialisation du trépas et la certitude que leur mémoire ferait l'objet d'un culte apportaient aussi l'apaisement aux mourants ; mais, dans les derniers siècles du Moyen Âge, un véritable traumatisme de la mort se développe dans tous les milieux, parce que des épidémies ravageuses et la mobilité des survivants disloquent la

société traditionnelle. On a désormais peu de chances de mourir entouré de ses parents et de ses voisins ; en outre le culte des morts n'est plus assuré, car la longévité des familles n'excède guère une génération et les communautés territoriales sont devenues évanescences.

À cela s'ajoute l'individualisme qui progresse dans les élites, où chacun découvre « la mort de soi », selon l'expression de Philippe Ariès. La mort devient un fait personnel et le Salut un problème individuel, comme en témoignent les livres que les défunts d'Albi portent à leur cou, au jour de la Résurrection. En parallèle sont apparus dans les classes aisées une certaine joie d'être au monde et un plaisir de vivre qui font de la mort un arrachement douloureux d'avec le corps.

Cette page immense participe aussi d'évidence, en raison de son lieu et de son promoteur, d'une pastorale articulée sur le sentiment tragique qui a saisi les chrétiens à la perspective de la plongée vertigineuse dans l'au-delà dont ils seront les

JUGEMENT DERNIER, DÉTAIL  
DE L'ENFER, LA GOURMANDISE  
© MICHEL ESCOURBIAC



## Le jugement dernier : une œuvre forte

acteurs. L'Église met alors en place une pédagogie spirituelle qui se résume en formules simples : *Memento mori*, « Souviens-toi que tu vas mourir », et *Memento novissima tua*, « Souviens-toi de tes fins dernières » (la mort, le Jugement, le Ciel, l'enfer) ; elle s'exprime aussi dans les images fortes du Jugement dernier de Sainte-Cécile. Ce dernier rappelle que la mort engage l'éternité et propose une règle de vie. En exposant les peines de l'enfer, il confère une visibilité aux péchés et il invite à s'en écarter. La violence du châtement doit faire craindre la faute. L'identification des péchés capitaux à travers les supplices appliqués aux pécheurs est suffisamment claire pour ne laisser aucune place à l'incertitude. Chacun, grâce au compartimentage et à la représentation ordonnée de l'enfer, peut connaître les conduites qu'il doit éviter. Tout le monde est concerné par l'anonymat des réprouvés, et l'absence quasi totale de décor évite que l'attention soit détournée de la géhenne et que le spectateur puisse croire ce monde étranger à lui. L'absence de Satan doit faire comprendre aux fidèles que le péché ne résulte pas de la malice du diable, mais de leur responsabilité personnelle. Chacun doit savoir que Satan est en lui.

La représentation de l'enfer correspond également à une offensive contre les croyances populaires héritées des temps préchrétiens et toujours vivaces. Elle rejette en effet les démons du côté de Satan, elle proclame qu'il n'en existe pas qui soient bons ; tous sont des créatures du mal. Ces démons diaboliques apparaissent fréquemment avec des attributs féminins, des seins lourds et pendants, qui renvoient aux déesses de la fécondité. De telles figurations dénoncent au peuple le caractère satanique de sa culture ; elles ont pour fin de l'amener à renoncer aux



cultes païens traditionnels et à rejeter leurs agents essentiels, les sorcières.

Le Jugement dernier d'Albi, œuvre remarquable par sa qualité picturale, témoigne ainsi de manière forte de la spiritualité de la fin du Moyen Âge et de la pastorale mise en œuvre par l'Église pour christianiser tous les territoires de la croyance. Au demeurant, si la figuration du Jugement dernier et de l'enfer se veut impressionnante, elle est loin d'être absolument négative. Au contraire, elle confère à l'angoisse existentielle des hommes du XV<sup>e</sup> siècle finissant une cause identifiable et qu'il est donc possible de réduire : le péché. Elle est ainsi libération. Elle montre aussi des élus glorieux pour l'éternité. Et puis elle n'est que le premier volet d'un diptyque, dont l'autre partie, les vouîtes, donne les clés du Salut.

LE JUGEMENT DERNIER,  
DÉTAIL DE L'ENFER, LA LUXURE  
© MICHEL ESCOURBIAC